

Réunion de la Commission Locale de l'Eau Haut-Doubs Haute-Loue

Réunion du Comité de pilotage du futur Contrat Haut-Doubs Loue FOUCHERANS - 22 novembre 2019

**SYNDICAT MIXTE
HAUT-DOUBS
HAUTE-LOUE**



Participants

Réunion de la Commission Locale de l'Eau Haut-Doubs Haute-Loue (14h) : 74 participants (liste en annexe)

Membres de la CLE : 29 présents ou représentés, plus 3 mandats, sur 56 membres

Dont collège des élus : 16 présents + 1 mandats / Dont collège des usagers : 8 présents ou représentés + 2 mandats /

Dont collège des services de l'Etat : 5 présents ou représentés / Autres participants : 16

Réunion du Comité de pilotage du futur Contrat Haut-Doubs Loue (15h) : 81 participants (liste en annexe)

Idem ci-dessus + 7 participants supplémentaires

Introduction

Philippe ALPY, vice-Président du Département du Doubs et Président de la Commission Locale de l'Eau (CLE), souhaite la bienvenue aux participants, et remercie la commune de Tarcenay-Foucherans pour la mise à disposition de la salle.

Il adresse ses remerciements aux services de l'Etat et à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour leur présence et leur engagement, et souhaite la bienvenue à Alain DESROCHERS, qui représente la Communauté de Communes Arbois-Poligny-Salins au sein de la Commission, en remplacement d'Adrien LAVIER.

M. ALPY rappelle ensuite l'ordre du jour de la réunion, qui se tiendra en deux temps :

- un premier temps dédié à la Commission Locale de l'Eau

- un second temps de réunion dédié au Comité de pilotage du futur « Contrat Haut-Doubs Loue », en présence des acteurs du territoire de la basse Loue.

1ère partie de réunion : Commission Locale de l'Eau Haut-Doubs Haute-Loue

1. Désignation d'un nouveau vice-Président représentant le collège des usagers (Cf document de séance)

M. ALPY rappelle que, suite à la démission du vice-Président de la CLE représentant le collège des usagers, les membres de ce collège sont invités à désigner un nouveau vice-Président en leur sein. Il demande si il y a des candidats.

Jean-Pierre BELON, administrateur de la Fédération de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques du Doubs, présente sa candidature.

M. ALPY propose de passer au vote.

Jean-Pierre BELON est élu vice-Président de la CLE représentant le collège des usagers, à l'unanimité (vote des membres du collège des usagers uniquement).

2. Avis de la CLE sur l'extension du site RAMSAR de la vallée du Drugeon (Cf document de séance)

Cyril THEVENET, directeur du Syndicat Mixte Haut-Doubs Haute-Loue, présente les enjeux de l'extension du site RAMSAR de la vallée du Drugeon.

Marie-Pierre COLLIN-HUET, chef du service Biodiversité, eau et patrimoine de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté, souligne que la DREAL accompagne cette démarche et la procédure associée, et salue le travail partenarial mené avec le Parc Naturel Régional du Haut-Jura. Elle indique que, suite à la demande du Président du Syndicat Mixte Haut-Doubs Haute-Loue d'inscrire le Lac Saint-Point dans le périmètre, l'Etat y est favorable et invite le Syndicat à consulter les communes concernées, si le périmètre va au-delà des propriétés de l'Etat.

Lionel CHEVASSU, vice-Président de la communauté de communes Lacs et Montagnes du Haut-Doubs, indique que les communes ont déjà été consultées par le Parc au sujet des zones humides.

Julien MONROVAL, du Parc Naturel Régional du Haut-Jura, répond que cette démarche est en cohérence avec la démarche RAMSAR, l'objectif étant d'aller vers une labellisation conjointe des zones humides remarquables.

M. THEVENET précise que le courrier de consultation des communes était commun entre le Parc et le Syndicat. Il ajoute que pour la suite, l'animation de la labellisation RAMSAR sera faite conjointement par les deux structures.

Alexandre CHEVAL, de la Fédération de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques du Doubs, demande à quoi sert la labellisation. Il souhaite que cela ne freine pas les investissements sur ces zones humides, dont certaines sont encore dégradées.

M. ALPY précise que c'est tout le contraire : l'objectif est de reconquérir le bon fonctionnement des zones humides concernées. Le Label invite à préserver l'existant et à poursuivre les efforts de restauration.

Mme COLLIN-HUET ajoute que les territoires labellisés RAMSAR ont plus de facilité à lever des fonds, et que la labellisation permet de reconnaître qu'une dynamique de territoire est en place.

Béatrix LOIZON, vice-Présidente du Département du Doubs, demande s'il est possible d'envisager dès maintenant l'extension au lac Saint-Point ou s'il faudra faire une nouvelle demande ultérieure..

Mme COLLIN-HUET répond qu'il faut intégrer l'ensemble du projet d'extension dans le dossier qui sera soumis à l'avis de l'Etat puis du comité international RAMSAR.

M. CHEVASSU souhaite que les structures qui interviennent sur les zones humides soient bien articulées.

M. ALPY propose de passer au vote.

La Commission Locale de l'Eau donne un avis favorable à l'extension du site RAMSAR de la vallée du Drugeon, avec 31 voix pour et 1 abstention.

3. Avis de la CLE sur la demande de reconnaissance EPAGE du Syndicat Mixte Haut-Doubs Haute-Loue (Cf document de séance)

M. ALPY rappelle les chiffres-clefs et indique qu'il est allé présenter la demande au Comité d'agrément du bassin Rhône-Méditerranée, accompagné de Jean-Claude GRENIER, 1^{er} vice-Président du Syndicat.

M. THEVENET présente rapidement les éléments de la demande de reconnaissance EPAGE (= Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

Jean-Claude GRENIER, Président de la Communauté de communes Loue Lison, indique que la présentation à deux voix, soit un représentant du Département et un représentant des EPCI, a été appréciée par les membres du Comité. Il souligne que les interventions n'ont pas été des critiques mais des félicitations, pour le travail accompli par les élus et les équipes des ex-Syndicat Mixte de la Loue et Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques du Haut-Doubs.

M. ALPY souligne que tout le travail d'animation autour de la CLE a préparé les esprits et permis de sensibiliser. Il souligne aussi que le Département s'engage durablement dans le fonctionnement des syndicats pour soutenir les actions sur le territoire. Enfin, il salue le travail réalisé par le Syndicat Mixte de la Loue, acteur historique sur le bassin versant, et passe la parole à Maurice DEMESMAY qui l'a présidé pendant de nombreuses années.

Maurice DEMESMAY, délégué communautaire de la communauté de communes Loue Lison et vice-Président de la CLE, remercie M. ALPY et propose de passer au vote.

La Commission Locale de l'Eau donne un avis favorable à la labellisation EPAGE du Syndicat Mixte Haut-Doubs Haute-Loue, à l'unanimité.

Vivien ROSSI, de la délégation de Besançon de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée Corse, salue le travail réalisé : le syndicat sera le premier EPAGE labellisé sur la délégation.

Christian SCHWARTZ, directeur de la DDT du Doubs, salue l'intelligence collective ayant permis d'aboutir à la labellisation du syndicat.

Mme LOIZON rappelle que le sujet n'a pas toujours été simple mais que le projet a abouti. Elle ajoute que cet aboutissement la conforte dans sa volonté d'organiser la compétence dans d'autres territoires du Département.

M. ALPY remercie les associations de préservation des milieux naturels pour leur engagement.

M. CHEVAL rappelle que les enjeux de l'eau et de la biodiversité ne se limitent pas à une affaire de passionnés d'écologie, mais conditionnent la ressource en eau potable.

Marc GOUX, Président du collectif SOS Loue et rivières comtoises, considère que les problèmes d'eau sont avant tout des problèmes de territoire ; il cite la gestion des ruissellements, la gestion des intrants, l'aménagement du territoire.

Mme COLLIN-HUET félicite le travail réalisé par les deux structures et les élus du territoire pour aboutir à la labellisation EPAGE.

M. ALPY rappelle la reprise de la démarche de SAGE par le nouveau syndicat, et remercie Isabelle MEIER et Pauline LEPEULE de l'EPTB Saône & Doubs, qui ont assuré respectivement le secrétariat et la coordination du SAGE pendant les dernières années.

2ème partie de réunion : Comité de pilotage du futur Contrat Haut-Doubs Loue

M. ALPY, vice-Président du Département du Doubs et Président de la Commission Locale de l'Eau (CLE), souhaite la bienvenue aux acteurs du territoire de la basse Loue, qui se sont joints aux membres de la Commission Locale de l'Eau pour cette seconde partie de réunion consacrée au futur programme contractuel.

Patrick PETITJEAN, Président de la communauté de communes Plaine Jurassienne et Président du Syndicat Mixte Doubs Loue, présente rapidement cette structure. Il indique que le Syndicat Mixte Doubs Loue a été créé en 2007, en lien avec l'enjeu inondation, et a travaillé à un projet d'extension au cours de ces dernières années. Il précise que le syndicat comptera 5 EPCI au 1er janvier 2020 et qu'un projet est à l'étude pour la création d'un EPAGE sur toute la basse vallée du Doubs jusqu'à confluence avec la Saône.

M. ROSSI rappelle que le périmètre du Contrat mis en œuvre entre 2015 et 2018 correspondait à celui du SAGE et à celui du nouveau syndicat. Il souligne que désormais, l'Agence de l'Eau souhaite un travail sur la totalité du bassin versant, c'est-à-dire le bassin versant Haut-Doubs Haute-Loue, plus le bassin versant de la basse-Loue, afin de ne pas scinder la Loue en deux.

1. Bilan du Contrat de territoire Haut-Doubs Haute-Loue 2015-2018 (Cf document de séance)

Pauline LEPEULE, de l'EPTB Saône & Doubs, rappelle les principes du Contrat de territoire 2015-2018 : il s'agit d'une feuille de route opérationnelle, programmant des actions « sans regret » dans l'attente des conclusions de l'étude universitaire sur le bassin de la Loue, dont les conclusions seront très prochainement présentées. Puis elle présente le bilan technico-financier du contrat.

M. GOUX fait remarquer que les indicateurs de réussite du Contrat sont optimistes, car le vrai indicateur - l'état des rivières - n'est pas bon. Il ajoute que l'on ne connaît pas l'impact de la mise aux normes des installations agricoles, en termes de réduction de la pollution, de changement de pratiques etc.

Il souligne également que les agriculteurs ne sont pas correctement formés et informés sur les aspects agronomiques sur le territoire des AOP fromagers locaux (karsts, terres peu profondes, circulations rapides des azotes/phosphores, etc.), et cite une étude de la DRAAF BFC montrant que seuls 20% des agriculteurs réalisent des analyses de sol. Il cite également le travail de Richard GIOVANNI de l'université de Rennes, qui travaille en collaboration avec Chambre d'agriculture sur question des apports de phosphore/azote.

M. ROSSI répond que le bilan du Contrat se base sur des indicateurs de moyens et non sur des indicateurs de résultats. Ces derniers (qualité de l'eau, qualité des habitats, flux...) sont approchés à travers les réseaux de mesure existants. Il félicite les acteurs du territoire pour les très bons niveaux de réalisation des actions qui étaient bien dimensionnées.

Fabien COLLIN, élu du Comité Interprofessionnel du Gruyère de Comté, indique que le nouveau cahier des charges de l'AOP Comté intègre une obligation d'analyse des fumiers et lisiers, ainsi que l'obligation d'un plan d'épandage.

Stéphane SAUCE, représentant de la Chambre d'agriculture Doubs – Territoire de Belfort, indique que le travail de M. GIOVANNI (Bilagro) a été étudié dans le cadre des réflexions sur le cahier des charges de l'AOP Comté.

2. Orientations du futur « Contrat Haut-Doubs Loue » (Cf document de séance)

Anthony GUINCHARD, du Syndicat Mixte Haut-Doubs Haute-Loue, présente les principes du futur « Contrat Haut-Doubs Loue », soient le portage, les bénéficiaires, les thématiques et le planning prévisionnel.

M. ROSSI souligne que, considérant qu'un certain nombre d'opérations milieux aquatiques ne semblaient pas tout à fait prêtes, il a été convenu de décaler la validation du Contrat par le comité de pilotage, prévue initialement au 1er trimestre 2020, au 3e trimestre 2020.

M. GUINCHARD souligne que, grâce au Contrat, des financements de l'Agence de l'Eau pourront être apportés pour l'amélioration de l'assainissement collectif sur des territoires qui ne bénéficient d'aucun financement aujourd'hui (c'est-à-dire hors ZRR et hors PAOT-PDM).

M. ALPY souligne que le Contrat n'est pas un fourre-tout, et invite les maîtres d'ouvrage potentiels à se faire connaître pour inscrire les actions qui sont mûres.

Mme LOIZON indique que l'étude de l'Université de Bourgogne-Franche-Comté sera prochainement rendue, et qu'elle pourra servir à identifier d'éventuelles lacunes dans le projet de Contrat. Elle précise avoir insisté auprès de l'Agence de l'Eau pour prolonger le programme QUARSTIC d'un an supplémentaire, ceci afin de disposer de cinq années de données, et de pouvoir partager avec l'ensemble des acteurs locaux les données brutes et interprétées.

M. DEMESMAY rejoint Béatrix LOIZON sur le temps nécessaire au déroulement des actions, et plaide pour la poursuite de l'action de réduction des toxiques sur le BV Loue qui est bien connue localement et donne des résultats pertinents.

Nehza LEFTAH-MARIE, de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté, demande que les aspects de sécurisation de l'eau potable soient développés dans le Contrat.

M. CHEVAL constate que le Contrat 2015-2018 a permis de concilier les acteurs locaux et de les faire travailler ensemble. Il souligne la qualité des opérations de restauration des milieux aquatiques réalisées sur le territoire Haut-Doubs Haute-Loue. Il demande s'il est possible qu'un engagement vers le zéro phytosanitaire soit inclus dans le futur Contrat, et que des financements soient prévus pour l'assainissement des très petites communes.

M. ROSSI indique que le futur Contrat n'est pas uniquement un outil de l'Agence de l'Eau, et invite les autres financeurs à s'engager dans la démarche. Concernant l'eau potable, il précise que le financement des interconnexions est possible dans le Contrat. Concernant l'opération collective toxiques, il explique que l'Agence est désormais beaucoup plus sélective, et que le territoire n'entre plus dans les critères définis, soient un impact très marqué des substances sur le milieu et une compétence assainissement prise par les EPCI.

M. GOUX souhaite que les particularités du Règlement Sanitaire Départemental du Doubs soient transposées dans le Jura. Il souhaite également que les eaux surversées des déversoirs d'orage fassent l'objet d'un traitement, et enfin qu'une opération soit programmée sur le système d'assainissement de la ville d'Ornans, qui a aujourd'hui un impact très fort sur la Loue

M. SAUCE demande si des aides pourront être apportées pour le stockage de l'eau, notamment au niveau des bâtiments agricoles.

M. CHEVASSU souligne l'importance d'éviter une surenchère sur le foncier, par exemple une préemption par la SAFER suivie d'une revente aux Syndicats compétents en matière de milieux aquatiques.

Bernard DESTRIEUX, du Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne-Franche-Comté, indique à ce sujet que le conservatoire peut jouer un rôle dans la stratégie foncière, et que le lancement du Contrat est une opportunité pour travailler ensemble.

Stérenn RAMOND, de la Fédération de chasse du Jura, ajoute que la Fédération a également l'ambition de développer une stratégie foncière sur son territoire, en collaboration avec les structures compétentes en matière de GEMAPI.

M. SCHWARTZ se propose d'organiser une MISEN spécifique au Contrat Haut-Doubs Loue.

Franck DAVID, vice-Président du Syndicat Mixte Doubs Loue, souligne que le Département du Jura reste dans le Syndicat Mixte Doubs Loue en tant que membre statutaire. Il constate que l'action sur les milieux aquatiques est complexe, car les résultats sont attendus très rapidement lorsque l'on met en œuvre des moyens, et ce n'est pas toujours le cas dans ce domaine. Il approuve la dynamique en place qui permet aux territoires de travailler ensemble, et se félicite qu'elle puisse mettre en marche des choses avant les élections.

M. ALPY remercie les participants et lève la séance.

A Frasne, le 19/12/2019,

Le Président de la Commission Locale de l'Eau
Haut-Doubs Haute-Loue, Président du Syndicat Mixte
Haut-Doubs Haute-Loue

Le Président du Syndicat Mixte
Doubs Loue

Philippe ALPY

Patrick PETITJEAN

Liste des invité(e)s

Nom	Structure	Présence réunion de la CLE (14h)	Présence réunion du COFIL (15h)
Collège des collectivités territoriales, de leurs groupements, et des établissements publics locaux			
Philippe ALPY	Vice-Président du Conseil Départemental du Doubs, Président de la CLE (Président du Syndicat Mixte Haut-Doubs Haute-Loue)	X	X
Pierre GROSSET	Conseiller régional Bourgogne Franche-Comté, vice-Président de la CLE		
Maurice DEMESMAY	Maire de Rurey, délégué communautaire communauté de communes Loue Lison, vice-Président de la CLE (Président d'honneur du SMIX Haut-Doubs Haute-Loue)	X	X
Lionel CHEVASSU	Maire de Rochejean et Vice-Président de la communauté de communes Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	X	X
Jocelyne JOLIOT	Maire de Bugny et Présidente de la communauté de communes du canton de Montbenoît	EXCUSEE	EXCUSEE
Pierre MAIRE	Maire de Flagey et délégué communautaire communauté de communes Loue Lison	X	X
Jean Marie SAILLARD	Maire des Villedieu et Président de la communauté de communes Lacs et Montagnes du Haut Doubs	X	X
Gérard ROGNON	Adjoint à la commune d'Houtaud et vice-Président de la communauté de communes du Grand Pontarlier	EXCUSE	EXCUSE
Jean-Louis NEAULT	Maire de Bonnevaux et vice-Président de la communauté de communes de Frasne Drugeon	EXCUSE (mandat à M. ALPY)	EXCUSE
Gérard FAIVRE	Adjoint à la commune de Valdahon et délégué communautaire communauté de communes des Portes du Haut-Doubs	X	X
Christian RATTE	Maire de Septfontaine et Président de la communauté de communes de Altitude 800	X	X
Gérard MAMET	Conseiller municipal d'Ornans, délégué communautaire communauté de communes Loue Lison	X	X
Gérard QUETE	Maire de Vuillafans, délégué communautaire communauté de communes Loue Lison	EXCUSE	EXCUSE
Jean Paul VUILLAUME	Maire de Remoray-Boujeons et Vice-président de la communauté de communes Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	EXCUSE	EXCUSE
Dominique CHARDON	Maire de Malpas et déléguée communautaire communauté de communes Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	X	X
Thierry DEFONTAINE	Adjoint au maire de la commune des Premiers Sapins et délégué communautaire communauté de communes des Portes du Haut-Doubs	X	X
Jean-Pierre FRIGO	Maire de Grand'Combe-chateleu et vice-Président de la communauté de communes du Val de Morteau	EXCUSE	EXCUSE
Yves DECOTE	Maire d'Aumont et vice-Président de la communauté de communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura	X	X
Alain DESROCHERS	Adjoint au maire de Salins les Bains et délégué communautaire communauté de communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura	X	X
Jean-Luc BROCARD	Maire de Lemuy et délégué communautaire communauté de communes Arbois, Poligny, Salins - Cœur du Jura	EXCUSE	EXCUSE
Gérard GALLIOT	Conseiller départemental du Doubs	X	X
Béatrix LOIZON	Vice-Présidente du Département du Doubs	X	X
Natacha BOURGEOIS	Conseillère départementale du Jura		
Jacques DEGRIBALDI	Vice-Président du Syndicat mixte Haut-Doubs Haute-Loue	X	X
Jean-Claude GRENIER	1er Vice-Président du Syndicat mixte Haut-Doubs Haute-Loue	X	X
Denis MICHAUD	Représentant le Parc Naturel Régional du Haut-Jura	EXCUSE	EXCUSE
Françoise PRESSE	Conseillère municipale à la ville de Besançon et représentante de l'Etablissement Public Territorial de Bassin Saône & Doubs	EXCUSEE	EXCUSEE

Daniel DEFASNE	Adjoint à la commune de Pontarlier, membre du bureau de la communauté de communes du Grand Pontarlier, en charge du SCOT	EXCUSE	EXCUSE
Collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées			
Stéphane SAUCE	Représentant de la Chambre Interdépartementale d'Agriculture du Doubs et du Territoire de Belfort	X	X
Gérard MARION	Chargé de mission environnement de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs	X	X
Jean-Pierre BELON	Elu de la Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques du Doubs – Nouveau vice-Président de la CLE	X	X
Pierre FEUVRIER	Directeur de la Fédération des chasseurs du Doubs	EXCUSE (Mandat à M. BELON)	EXCUSE
Patrick MASSON	Représentant de la Fédération française de canoë-kayak		
Gilles BENEST	Vice-Président de l'association France Nature Environnement 25-90		
Michel CARTERON	Administrateur de l'association CPEPESC	EXCUSE (mandat à M. GOUX)	EXCUSE
Marc GOUX	Président du collectif SOS Loue et rivières comtoises	X	X
Jean-Jacques GIRARDIN	Administrateur de INDECOSA CGT	EXCUSE	EXCUSE
Pierre SIMON	Président du Comité Départemental du Tourisme	EXCUSE	EXCUSE
	Représentant de la fédération Electricité Autonome Française	EXCUSE	EXCUSE
Philippe BOUQUET	Président du Syndicat des eaux de la Haute Loue	Représenté par Noël PERROT	
Sandra PEROUX	Centre Régional de la Propriété Forestière de Franche-Comté	EXCUSEE	EXCUSEE
Valérie VUITTON	Chargé de mission Eau et Energie de la Fédération Régionale des Coopératives Laitières du massif jurassien	X	X
Matthieu CHRISTOPHERSON	Directeur d'Interbio Franche-Comté	EXCUSE	EXCUSE
Bernard DESTRIEUX	Chargé de mission du Conservatoire d'Espaces Naturels Bourgogne-Franche-Comté	X	X
Fabien COLIN	Elu du Comité Interprofessionnel du Gruyère de Comté	X	X
Collège des représentants de l'Etat et des établissements publics			
Pascal MAILHOS	Préfet du Rhône, Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes		
Joël MATHURIN	Préfet du Doubs	Représenté par M. SCHWARTZ	
Richard VIGNON	Préfet du Jura		
François ROLLIN	Directeur de la délégation de Besançon de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée Corse	Représenté par M. ROSSI	
Marie-Pierre COLLIN-HUET	Chef du service Biodiversité, eau et patrimoine de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté	X	X
Christian SCHWARTZ	Directeur départemental des territoires du Doubs	X	X
Nezha LEFTAH-MARIE	Responsable de l'UTSE 25 - ARS Bourgogne-Franche-Comté	X	X
Annie TOUROLLE	Directrice de la DDCSPP du Doubs	EXCUSEE	EXCUSEE
Françoise VAGNEUR	Chef du service Forêt de l'agence du Doubs	X	X
Christian POICHET	Service départemental de l'ONEMA du Doubs	EXCUSE	EXCUSE
Emmanuel RENAUD	Chef du service départemental du Doubs	EXCUSE	EXCUSE
Autres participant(e)s			
Maxime GROSHENRY	Maire de TARCENAY-FOUCHERANS	X	X
Landry LEONARD	Président de l'EPTB Saône & Doubs	EXCUSE	EXCUSE
Jean ALMAZAN	Sous Préfet de l'arrondissement de Pontarlier	EXCUSE	EXCUSE

Yves LOUVRIER	Délégué titulaire du Syndicat Mixte Haut-Doubs Haute-Loue - Maire de La Cluse et Mijoux	X	X
Dominique JEANNIER	Délégué titulaire du Syndicat Mixte Haut-Doubs Haute-Loue - Maire de VUILLECIN	EXCUSE	EXCUSE
Jacques PRINCE	Délégué titulaire du Syndicat Mixte Haut-Doubs Haute-Loue - Conseiller Pontarlier		
Pascal PERCIER	Délégué titulaire du Syndicat Mixte Haut-Doubs Haute-Loue - Maire d'Arc et Senans		
Sylvain DUCRET	Délégué titulaire du Syndicat Mixte Haut-Doubs Haute-Loue - Maire d'Ornans	X	X
Sarah FAIVRE	Délégué titulaire du Syndicat Mixte Haut-Doubs Haute-Loue - Maire de Quingey		
Didier HERNANDEZ	Délégué titulaire du Syndicat Mixte Haut-Doubs Haute-Loue - Maire des Grangettes		
Colette JACQUET	Délégué titulaire du Syndicat Mixte Haut-Doubs Haute-Loue - Maire de Maison du Bois		
Cédric BOLE	Délégué titulaire du Syndicat Mixte Haut-Doubs Haute-Loue - Maire de Morteau		
Patrick LAITHIER	Délégué titulaire du Syndicat Mixte Haut-Doubs Haute-Loue - Maire des Gras	EXCUSE	EXCUSE
Catherine ROGNON	Délégué titulaire du Syndicat Mixte Haut-Doubs Haute-Loue - Maire de Montlebon	EXCUSEE	EXCUSE
Christian VALLET	Délégué titulaire du Syndicat Mixte Haut-Doubs Haute-Loue - Maire de La Rivière Drugeon		
Thierry MAIRE DU POSET	Délégué titulaire du Syndicat Mixte Haut-Doubs Haute-Loue - Maire de Rennes sur Loue (Conseiller CD25)		
Thierry VERNIER	Délégué titulaire du Syndicat Mixte Haut-Doubs Haute-Loue - Maire d'Orchamps-Vennes (Conseiller départemental du canton de Valdahon)	EXCUSE	EXCUSE
Michèle LETOUBLON	Conseillère départementale du Doubs - Canton de Frasne	X	X
Florence ROGEBOSZ	Conseillère départementale du Doubs - Canton de Pontarlier	EXCUSEE	EXCUSE
Denis LEROUX	Conseiller départemental du Doubs - Canton de Morteau	EXCUSE	EXCUSE
J. CUENOT-STALDER	Conseillère départementale du Doubs - Canton de Morteau	EXCUSEE	EXCUSE
Sylvie LE HIR	Conseillère départementale du Doubs - Canton de Valdahon	EXCUSEE	EXCUSE
Annick JACQUEMET	Conseillère départementale du Doubs - Canton de Saint Vit	EXCUSE	EXCUSE
René MOLIN	Conseiller départemental du Jura - Canton d'Arbois		
Marie-Christine CHAUVIN	Conseillère départementale du Jura - Canton d'Arbois	EXCUSEE	EXCUSE
Patrick GENRE	Président CC Grand Pontarlier	EXCUSE	EXCUSE
Jean-Michel BINETRUY	Président CC Val Morteau		
Albert GROSPERRIN	Président CC les Portes du Haut Doubs		
Michel ROCHET	Président de la communauté de communes du Val d'Amour	EXCUSE	EXCUSE
Patrick PETITJEAN	Président du Syndicat Mixte Doubs Loue, Président de la communauté de communes Plaine Jurassienne	EXCUSE	X
Michel FRANCONY	Président de la communauté de communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura	EXCUSE	EXCUSE
Jean-Pascal FICHÈRE	Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole		Représenté par Daniel BERNARDIN, Vice-Président
Franck DAVID	Vice-Président du Syndicat Mixte Doubs Loue, Vice-Président du Grand Dole		X
Didier BAUDARD	Syndicat Mixte Doubs Loue		X
Claude TROCHAUD	Président de la Fédération Départementale du Jura pour la pêche et la protection des milieux aquatiques		

Christian LAGALICE	Président de la Fédération départementale des Chasseurs du Jura		Représenté par Stérénn RAMOND
François LAVRUT	Président de la Chambre d'Agriculture du Jura		EXCUSE
Jean Pierre PARIZON	Président de la Chambre de commerce et d'industrie du Jura		
Daniel COUSIN	Président de la Société de viticulture du Jura		
	Président de l'association Jura Nature Environnement		
Nadine PONCET	DDT du Jura	X	X
	Délégation ARS du Jura		
Etienne DELANNOY	ONF Agence départementale du Jura		
	AFB Service départemental du Jura		
Denis CHAIZE	Directeur du Syndicat Mixte Doubs Loue	EXCUSE	X
Solène CARBONI	Chef du service aménagement du territoire et développement économique - Communauté de communes du Val d'Amour		X
Alain MATHIEU	Président du Comité Interprofessionnel du Gruyère de Comté		
M. LEBUGLE	Comité Départemental du Tourisme du Doubs	EXCUSE	EXCUSE
Bruno TISSOT	Conservateur de la Réserve naturelle du lac de Remoray		
Julien MORONVAL	Chef de service GEMAPI du Parc Naturel Régional du Haut-Jura	X	X
Didier TOURENNE	Chambre d'agriculture 25-90	EXCUSE	EXCUSE
Alexandre CHEVAL	Fédération Départementale de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques du Doubs	X	X
Stéphanie ADAM	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	X	X
Yannick CADET	DDT 25 - Chef de Service Eaux Risques Nature Forêt	EXCUSE	EXCUSE
Etienne MAMET	DDT 25 - Responsable unité "Eaux - Assainissement"	EXCUSE	EXCUSE
Benoît VERNIER	Chef de service Environnement et Espace Rural du Département du Doubs	X	X
Stéphane PARRA	Département du Doubs – Adjoint au chef de service Environnement et Espace Rural du Département du Doubs	X	X
Philippe ALBERT	Département du Doubs - Chef de service Agriculture Eau et Milieux Naturels	X	X
Cyril THEVENET	Directeur du Syndicat Mixte Haut Doubs Haute Loue	X	X
Anthony GUINCHARD	Syndicat Mixte Haut-Doubs Haute-Loue – Chargé de mission	X	X
Régis VISIEDO	Directeur de l'EPTB Saône et Doubs		
Florence CARONE	Chef du pôle Doubs de l'EPTB Saône et Doubs	EXCUSEE	EXCUSEE
Pauline LEPEULE	EPTB Saône et Doubs / Syndicat Mixte Haut-Doubs Haute-Loue - Chargée de mission	X	X
Isabelle MEIER	EPTB Saône et Doubs - Secrétaire	X	X